



Achat maison propriétaires en mise sous tutelle

Par **bustarr**, le **22/06/2015** à **21:46**

Bonjour,

Nous avons émis une offre d'achat pour une maison vendue par une agence. L'agence a été mandatée par un notaire pour vendre le bien appartenant à deux personnes âgées dont l'une est en cours de procédure de mise sous tutelle. La seconde, le mari a fait une chute il y a trois jours et la question de sa mise sous tutelle se pose également.

Ces procédures étant longues et pour ne pas nous retrouver en location avant de pouvoir prendre possession de la maison la notaire du vendeur nous a proposé de signer un bail précaire dont les termes restent à discuter.

La maison a été estimée par deux agences et le prix de vente est au prix du marché. Le couple de vendeur ont un fils à qui ils ne parlent plus depuis des années. Ce même couple est dans une situation financière délicate car en plus des charges à payer pour la maison que nous voulons acheter ils doivent payer les charges d'une maison secondaire et les charges du placement en maison de retraite de la femme.

...

Ma question est la suivante:

Compte tenu de ses éléments, quel est le risque pour que nous occupions la maison après avoir signé le bail mais que la vente ne puisse se dérouler si le fils en décide autrement?